



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

**Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions
- TPSGC**

11 Laurier St. / 11, rue Laurier

Place du Portage, Phase III

Core 0B2 / Noyau 0B2

Gatineau

Québec

K1A 0S5

Bid Fax: (819) 997-9776

SOLICITATION AMENDMENT

MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

THIS DOCUMENT CONTAINS A SECURITY
REQUIREMENT / DOCUMENT CONTIENT DES
EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ

Vendor/Firm Name and Address

**Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur**

Issuing Office - Bureau de distribution

Informatics Professional Services Division / Division
des services professionnels en informatique

11 Laurier St., / 11, rue Laurier

3C2, Place du Portage

Gatineau

Québec

K1A 0S5

Title - Sujet TBIPS Professional Services	
Solicitation No. - N° de l'invitation W8485-163193/A	Amendment No. - N° modif. 007
Client Reference No. - N° de référence du client W8485-163193	Date 2016-04-26
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$ZM-619-29966	
File No. - N° de dossier 619zm.W8485-163193	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2016-05-13	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: St-Onge, Josée	Buyer Id - Id de l'acheteur 619zm
Telephone No. - N° de téléphone (873) 469-4944 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Solicitation No. – N° de l’invitation W8485-163193/A	Amd. No – N° de la modif. 007	Buyer ID – Id de l’acheteur 619ZM
Client Ref. No. – N° de réf. De client W8485-163193	File No. – N° du dossier 619ZM.W8486-163193	CCC No./ N° CCC – FMS No/ N° VME

MODIFICATION À L’INVITATION 007

Cette modification à l’invitation a été soulevée afin de:

1. Fournir des réponses aux questions des soumissionnaires concernant la Demande de proposition (DDP), et
2. Modifier la Demande de proposition (DDP) tel qu’indiqué à l’appendice 006 ci-dessous.

Question n° 46:

Nous notons que le volet 2, critère technique obligatoire TO2 exige que la ressource proposée par le soumissionnaire compte, au cours des 60 derniers mois, au moins 36 mois d’expérience confirmée avec au moins six des onze applications ci-dessous:

- a. Maintenance SAPGUI (PM)
 - b. Gestion du matériel SAPGUI (GM)
 - c. Production SAP (système principal)
 - d. Solution mobile de Défense SAP (SMD)
 - e. Portail 2.0 SAPGUI
 - f. Formation des clients SAP (c.-à-d., Gold, CRG)
 - g. Environnements d’essai SAP (c.-à-d., MBQ)
 - h. DOORS (outil de traçabilité)
 - i. Gestionnaire de solution SAP;
 - j. Renseignements d’affaires SAP (RA)
 - k. UPerform
- (a) Toutefois, c. n’est pas une application en tant que telle. SAP peut être accéder via un fonctionnant avec le web ou à l’aide de l’interface utilisateur graphique SAP (GUI). Comme il est redondant, nous demandons que ce point soit supprimé du volet 2 des critères techniques obligatoires et cotés.
- (b) De plus, les points f et g sont les bases de données derrière l’application SAP. Comme les postes sous le volet 2 sont simplement des utilisateurs de SAP bien informés et NON des professionnels techniques de SAP qui auraient besoin de charger, configurer ou maintenir ces bases de données, la base de données que l’application est pointée est une exigence non pertinente qui ne sert qu’à réduire la liste de personnels qualifiés du titulaire. Nous demandons que la Couronne supprime ces exigences des critères techniques obligatoires et cotés.
- (c) Concernant le point e, est-ce que le Portal 2.0 se réfère à la mise en application unique et spécifique de l’interface du web au composante SAP de contrôle de l’entreprise 6 PRE de l’ARC, ou inclut-elle toute mise en application de SAP qui profite des portails intégrés utilisant la boîte à outils et les protocoles techniques Netweaver 2.0? Veuillez confirmer.

Solicitation No. – N° de l'invitation W8485-163193/A	Amd. No – N° de la modif. 007	Buyer ID – Id de l'acheteur 619ZM
Client Ref. No. – N° de réf. De client W8485-163193	File No. – N° du dossier 619ZM.W8486-163193	CCC No./ N° CCC – FMS No/ N° VME

Réponse n° 46:

La réponse sera fournie dans la prochaine modification à l'invitation.

Question n° 47:

Le volet 2, critères techniques obligatoires TO2, 4, 5, 6, 7, 8, 9 exigent tous 36 mois d'expérience au cours des 60 derniers mois. Étant donné qu'à Trenton SAP a seulement été en usage depuis le 1^{er} mars, 2014, le bassin de ressources est trop petit pour permettre une offre compétitive et fait injustement pencher la balance au titulaire. Veuillez prendre en considération l'acceptation des ressources qui ont 24 mois d'expérience au cours des 60 derniers mois pour les critères techniques obligatoires TO2, 4, 5, 6, 7, 8, 9, vu que cela est tout ce qui serait disponible à n'importe qui à Trenton, sauf pour le titulaire.

Réponse n° 47:

La réponse sera fournie dans la prochaine modification à l'invitation.

Question n° 48:

Compte tenu du volume des besoins auxquels nous devons répondre pour cette sollicitation, ainsi qu'à d'autres DDP, la Couronne pourrait-elle prendre en considération de prolonger la date de clôture à jeudi, le 12 mai 2016.

Réponse n° 48:

Le Canada prolongera la date de clôture. Veuillez-vous référer à l'appendice 006 ci-dessous.

Question n° 49:

À la Partie 3 – Instructions pour la préparation des soumissions, page 13 de 44 de la DDP. Le Canada stipule « Le Canada demande que les soumissionnaires fournissent leur soumissions en sections distinctes, comme suit :»

- (i) Section I : Soumission technique (4 copies papier) et 4 copies électroniques sur clé USB.
- (ii) Section II : Soumission financière (1 copie papier) et 1 copie électronique sur clé USB, etc.

La Couronne pourrait-elle confirmer que nous devons fournir quatre clé USB séparée pour la soumission technique et une clé USB séparée pour la soumission financière?

Solicitation No. – N° de l'invitation W8485-163193/A	Amd. No – N° de la modif. 007	Buyer ID – Id de l'acheteur 619ZM
Client Ref. No. – N° de réf. De client W8485-163193	File No. – N° du dossier 619ZM.W8486-163193	CCC No./ N° CCC – FMS No/ N° VME

Réponse n° 49:

Les soumissionnaires sont demandés de fournir une clé USB séparée pour chaque soumission(s) technique(s) et financière(s). Par exemple: Si un soumissionnaire soumet une soumission pour le volet 1, ensemble de travaux 1 et volet 2, Ensemble de travaux 1, le soumissionnaire doit présenter 4 clés USB séparés pour la soumission technique et 1 clé USB pour la soumission financière pour le volet 1, ensemble de travaux 1 et 4 clés USB séparés pour la soumission technique et 1 clé USB pour la soumission financière pour le volet 2, ensemble de travaux 2.

APPENDICE 006

La date de clôture a été prolongée comme suit :

DU : le 2 mai 2016 à 14h00 H.A.E

AU : le 13 mai 2016 à 14h00 H.A.E

À l'article 2.3 - Demandes de renseignements en période de soumission, (a) est modifié comme suit :

SUPPRIMÉ : (a) Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit à l'autorité contractante au moins 10 jours civils avant la date de clôture des soumissions. Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.

INSÉRÉ : (a) Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit à l'autorité contractante au plus tard **vendredi, le 29 avril à midi.** Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.